



DIALOGUE SOCIAL SECTORIEL
HORECA
Réunion du comité de pilotage
19 mai 2009
Synthèse des décisions prises

Liste des participants:

Pour l'EFFAT:

Kerstin Howald
Pál Kovács
Aage Jensen
Tito Livio Mongelli
Emilio Fagnoli

Pour l'HOTREC:

Marguerite Sequaris
Martin Couchman
Alessandro Nucara
Ferenc Kiss
Jostein Hansen
István Kovács
Isabel Sobrino Maté

Pour la Commission:

Elisabeth Aufheimer, DG EMPL, F1 (présidente)

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du comité de pilotage du DSS tenue le 13 février 2009

Le compte rendu est approuvé.

3. Passeport de qualifications et de compétences

Demande de financement du projet «Vers la mise en place du passeport européen de qualifications et de compétences dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés».

État des lieux:

Scénario n° 1

- Approbation du projet par la Commission européenne (convention de subvention)
- Prochaines étapes: lancement d'un appel d'offres à partir du 1^{er} juin 2009
- Mesures à venir
 - Phase préparatoire (1^{er} juin 2009-15 avril 2010)
 - Phase suivante (19 avril-1^{er} juin 2010)

Scénario n° 2

- Rejet du projet. Motifs de rejet
- Prochaines étapes: Nouvelle introduction de la demande avant le 1^{er} septembre 2009?
Autres options?

M^{me} Aufheimer, Commission européenne, signale que le projet a été accepté par les services de la Commission.

La lettre de confirmation officielle devrait arriver au plus tard la première semaine du mois de juin.

L'EFFAT et l'HOTREC conviennent de lancer un appel d'offres immédiatement après avoir reçu la convention de subvention. Les dates et les délais de l'appel d'offres doivent être modifiés. L'HOTREC et l'EFFAT réuniront les coordonnées des prestataires potentiels. Il est convenu d'organiser une réunion extraordinaire du comité de pilotage du DSS le 30 juin 2009 afin d'évaluer les offres.

Martin Couchman annonce que l'Irlande et l'Espagne ont toutes deux exprimé le souhait de participer à la phase expérimentale du passeport de qualifications et de compétences.

M. Nucara signale que l'Italie souhaitera probablement y participer également.

M. Istvan Kováks explique que la Hongrie ne prendra pas part au projet (cette décision a cependant été modifiée plus tard).

La question d'une éventuelle participation de la France et de Malte reste ouverte.

Les représentants des pays susceptibles de participer à la phase d'expérimentation doivent être connus le plus tôt possible, car ils devraient être membres du comité de pilotage du projet.

L'EFFAT et l'HOTREC conviennent d'écrire une lettre commune à leurs membres en Espagne et en Irlande, et éventuellement en France, à Malte et en Italie, afin de vérifier s'ils sont intéressés par le pilotage du passeport de qualifications et de compétences.

4. Travail non déclaré/travail illégal

- État des lieux/étapes suivantes:

Kerstin Howald présente la déclaration du secteur du tourisme de l'EFFAT au sujet du travail non déclaré, adoptée par son assemblée générale le 24 mars 2009 (incluse dans le dossier de la réunion).

M^{me} Howald explique que l'EFFAT souhaiterait signer une déclaration commune avec l'HOTREC sur des mesures potentielles visant à réduire le travail non déclaré. Martin Couchman répond que l'HOTREC est prête à discuter d'un document, mais que celui-ci devra mettre l'accent sur les causes du travail non déclaré plutôt que de réclamer des sanctions.

L'HOTREC insiste sur le fait qu'un taux de TVA et des charges de sécurité sociale élevés ne créent pas des conditions favorables à une réduction du travail non déclaré; elle accueille favorablement l'initiative du gouvernement français. La crise économique et le coût élevé des systèmes de sécurité sociale pourraient entraîner des répercussions négatives.

L'EFFAT propose de demander aux organisations membres de rendre compte des actions réalisées dans les États membres au sujet de la possibilité d'appliquer un taux de TVA réduit dans le secteur de la restauration.

Il est convenu d'inviter à la prochaine réunion plénière un expert français ou belge associé aux négociations sur la réduction de la TVA.

L'EFFAT rédigera une position commune sur le travail non déclaré qui abordera ce problème d'une manière plus générale et prendra en compte le travail des partenaires sociaux.

5. Évaluation du dialogue social européen

- a. «Consultation des partenaires sociaux en vue d'une évaluation de la mise en œuvre de la communication de la Commission et de la décision du 20 mai 1998» → La question de la date de publication d'une nouvelle communication est soulevée.
- b. Forum de liaison extraordinaire sur l'évaluation du dialogue social sectoriel européen, réunion le 27 avril 2009 – rapport concis.

La représentante de la Commission rend compte des résultats du forum de liaison extraordinaire du 27 avril.

6. Violence émanant de tiers sur le lieu de travail

- État des lieux:

M^{me} Howald (EFFAT) rend compte de la situation actuelle. Certains secteurs (commerce, sécurité privée, hôpitaux, collectivités locales et régionales) ont décidé de faire avancer les travaux dans ce domaine. Un questionnaire a été mis au point et une conférence est programmée les 22 et 23 octobre, à laquelle le secteur HORECA sera convié. Il est convenu de décider des prochaines étapes après cette conférence.

7. Campagne «Santé et travail» de l'OSHA (Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail), réunion du 17 mars 2009 – rapport concis

L'EFFAT s'est jointe officiellement à la campagne de l'OSHA. Hormis une sensibilisation, il est difficile de voir ce qui pourra être entrepris conjointement.

L'EFFAT et l'HOTREC pensent que le meilleur soutien pour ce genre de campagne se situe au niveau national. Au Danemark, un émoticône souriant adhésif a été introduit pour les hôtels et les restaurants qui respectent les normes d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.

8. Comité d'experts sur le détachement des travailleurs, réunion du 25 mars 2009 – point de la situation

M. Couchman (HOTREC) demande pour quelle raison le secteur HORECA a été choisi pour faire partie de ce comité en tant qu'observateur. Le détachement de travailleurs ne posera pas de problème au secteur. M^{me} Howald (EFFAT) évoque des cas particuliers dans le secteur du tourisme.

L'HOTREC rend compte de la correspondance échangée avec la Commission à ce sujet.

9. Évolution de la législation dans le domaine social, point de situation de la Commission

- Directive sur le temps de travail
- Comités d'entreprise européens
- Politique en matière d'immigration
- Problèmes liés à la discrimination
- Autres

M^{me} Aufheimer (Commission européenne) fait brièvement le point sur les dernières évolutions dans le domaine social. La procédure de conciliation concernant la directive sur le temps de travail a échoué. Le régime dérogatoire a constitué le principal obstacle.

L'accord sur le congé parental sera signé le 18 juin.

M. Couchman (HOTREC) aborde la question de la position actuelle des gouvernements à l'égard de l'immigration en provenance des pays européens et de pays tiers (conséquences de

la crise). Il est convenu de discuter ce point au cours de la prochaine réunion plénière, qui se tiendra le 15 juin.

10. Évolution dans le secteur du tourisme, point de situation de la Commission

Reporté à la réunion plénière

11. Divers

Le communiqué de presse de l'EFFAT au sujet de la crise économique dans le secteur du tourisme est examiné brièvement. L'EFFAT souligne que la situation est différente selon les pays. Pour l'EFFAT, une démarche plus positive pour surmonter la crise temporaire serait souhaitable (par exemple des formations pour les employés). Une démarche commune sera probablement trouvée. Il est convenu de reprendre ce point lors de la réunion plénière, et de demander aux organisations membres de présenter les actions positives qu'elles ont menées en vue de surmonter les effets négatifs de la crise.

M. Couchman annonce que le rapport final sur l'évolution des qualifications des hôtels et des restaurants (Oxford research studies) a été diffusé par la Commission européenne au début du mois de mai. Une conférence réunissant tous les secteurs aura lieu probablement vers octobre ou novembre 2009.

L'ordre du jour de la réunion plénière est en cours de mise au point.

12. Prochaines réunions en 2009

15 juin 2009	Réunion plénière du DSS
16 septembre 2009	Comité de pilotage du DSS
13 novembre 2009	Comité de pilotage du DSS
1 décembre 2009	Réunion plénière du DSS

Réunions du forum de liaison

25 juin 2009	Forum de liaison (10h00-13h00)
21 septembre 2009	Forum de liaison (10h00-17h00)
7 décembre 2009	Forum de liaison (14h00-17h00)

Réunions spéciales

10-11 juin 2009	Conférence dans le contexte de la présidence de l'Union européenne de la République tchèque: «L'industrie du tourisme: défis en matière d'emploi et de marché du travail» à Prague
22-23 juin 2009	Forum restructuration, changement climatique» à Bruxelles.